

## Colza

### RESEAU 2009 - 2010

48 parcelles du réseau ont fait l'objet d'au moins une observation.  
L'activité des insectes est faible voire nulle.

### STADE DES COLZAS

| Stade atteint (50% des plantes) | % des parcelles |
|---------------------------------|-----------------|
| G1                              | 2%              |
| G2                              | 0%              |
| G3                              | 8%              |
| G4                              | 90%             |
| G5                              | 0%              |

### PUCERON CENDRE

#### Contexte d'observations

Quelques rares colonies sont observées dans quelques parcelles du réseau, mais sans possibilité de réaliser un comptage vu leur faible présence.

#### Période de risque

De mi-floraison jusqu'à la fin du stade G4.

#### Seuil de nuisibilité

2 colonies présentes par m<sup>2</sup> de culture.

Attention colonies ne veut pas dire manchons ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérés.

*Les premiers manchons de plusieurs cm sur les hampes sont très souvent synonymes de seuil dépassé.*

## CHARANÇON DES SILIQUES

### Contexte d'observations

Malgré les conditions chaudes des derniers jours, l'activité des charançons des siliques est quasi-nulle. Une seule parcelle du réseau fait état de la présence de l'insecte. L'outil proPlant confirme l'absence d'activité du charançon des siliques lors des derniers jours et dans les jours à venir.

### Période de risque

La période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 à la fin du stade G4.

### Seuil de nuisibilité

1 charançon pour 2 plantes, en moyenne, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque (G2 à G4).

## AUTRES

Présence d'oïdium signalée sur une parcelle du réseau sur le bas des plantes.

Premières larves de cécidomyies observées.

# Tournesol

## RESEAU 2010

Le réseau est actuellement constitué de 20 parcelles.

9 parcelles du réseau ont fait l'objet d'au moins observation cette semaine.

## STADE DES TOURNESOLS

| Stade atteint (50% des plantes) | % des parcelles |
|---------------------------------|-----------------|
| <b>A2</b>                       | 0%              |
| <b>B1-B2</b>                    | 11%             |
| <b>B3-B4</b>                    | 56%             |
| <b>B5</b>                       | 0%              |
| <b>B6</b>                       | 22%             |
| <b>B7</b>                       | 0%              |
| <b>B8</b>                       | 11%             |

NB : Une erreur s'était glissée dans le tableau des stade du bulletin n°29

## PUCERONS

### Contexte d'observations

Les premiers pucerons sont observés dans les parcelles du réseau. Les observateurs signalent la présence de l'insecte dans 5 parcelles. Le pourcentage de plantes avec pucerons est compris en 1 et 50%, mais une seule parcelle révèle une crispation des feuilles sur 20 % des plantes (Loiret – 45).

### Période de risque

De la levée à la formation du bouton floral.

### Seuil de nuisibilité

Plus de 10 % des plantes avec des symptômes marqués de crispation

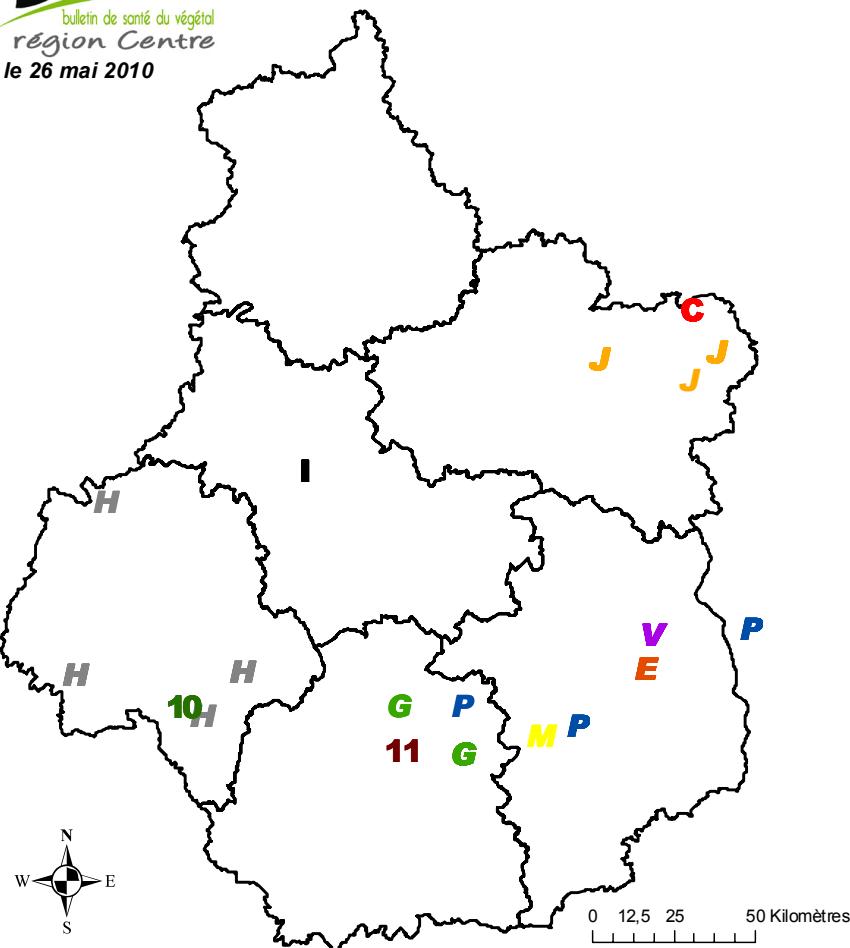
## Annexes

# Localisation des observations

Réseau Tournesol 2010

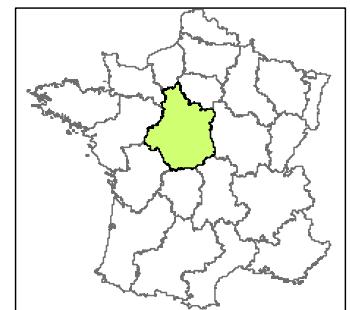


**BSV**  
bulletin de santé du végétal  
région Centre  
le 26 mai 2010



### Organismes

- C** Agriculteur
- E** CA 18
- G** CA 36
- H** CA 37
- I** CA 41
- J** CA 45
- M** CETIOM
- P** EPIS CENTRE
- V** FDGEDA DU CHER
- 10** Ets DURAND
- 11** LUMET SARL



Réalisé par Julien Charbonnaud  


Bulletin Tournesol rédigé par le CETIOM en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Loiret à partir des observations réalisées cette semaine par :  
AGRICULTEUR, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETIOM.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture du Centre, rédigé en collaboration avec l'ensemble des partenaires et validé par le comité de rédaction.  
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.